

<https://47.snuipp.fr/Evaluations-CM2-prescriptions-du-ministere>



Évaluations CM2 : prescriptions du ministère

- École - Évaluations - 2009-2013 : évaluations CE1 et CM2 -

Date de mise en ligne : lundi 18 avril 2011

Dernière mise à jour : 18 avril 2011

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le ministère vient d'adresser aux écoles une circulaire qui analyse les résultats des élèves de CM2 aux évaluations de janvier dernier et définit des orientations pédagogiques prioritaires pour le cycle 3.

Cette note confirme la logique de ces évaluations : c'est la comparabilité d'une année sur l'autre qui sert de guide pour réorienter le travail des classes.

Elles fournissent peu d'aide sur la nature des erreurs, aide qui en permettrait une exploitation efficace.

D'une rigueur scientifique qui reste à démontrer – comme l'a révélé l'épisode de l'an dernier - l'exercice a ses limites, vu le moment choisi pour la passation.

Le Ministère affiche donc un léger progrès en français et un progrès plus net en mathématiques.

Il recense de réels progrès sur les compétences simples pour lesquelles il pointe avec insistance la nécessité d'un travail systématique (identification des mots, tables de multiplication, maîtrise des techniques opératoires.....) et des difficultés persistantes sur des apprentissages plus complexes (compréhension de l'écrit, orthographe grammaticale, résolution de problèmes, traitement des données...).

Cette note met le doigt sur les propres contradictions de ces évaluations et des programmes 2008.

La DGESCO constate les difficultés de compréhension en lecture et insiste sur l'automatisation en orthographe et grammaire ; elle déplore « le manque de sens » dans les activités de numération et les difficultés en résolution de problèmes et traitement des données... et insiste sur l'automatisation de la connaissance des tables et des techniques opératoires.

Le malheureux débat sur l'apprentissage du simple au complexe semblait derrière nous.

Tous les enseignants sont convaincus de l'importance des apprentissages systématiques : automatisation et systématisation sont utiles mais indissociables d'un travail sur le sens.

C'est sur ces aspects des apprentissages que le ministère pourrait utilement apporter de l'aide aux enseignants en terme de formation et d'accès aux résultats de la recherche, plutôt que de focaliser son « pilotage » sur les évaluations des élèves.